

Introduction

Autor(en): **Bergier, Jean-François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **46 (1988)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

Jean-François Bergier, président des Rencontres Suisses
Professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich

Les *Rencontres Suisses* sont fières d'offrir au public le présent recueil d'analyses et de réflexions qu'a inspirées à leurs auteurs l'anniversaire des accords de 1937, cet événement majeur dans l'histoire sociale, économique et politique de notre pays que l'on appelle communément la *Paix du travail*.

Au moment où s'achève l'année 1987 et à l'heure où l'on replie les fanions, range les trompettes et oublie les discours qui partout en Suisse ont célébré avec autant d'éclat que de couleur le premier demi-siècle d'existence et d'efficacité des conventions collectives de travail, il est nécessaire que des esprits avisés mais critiques nous entraînent au-delà des rhétoriques de circonstances, dressent un bilan sans fard ni complaisance, soulignent le sens de cette paix du travail dans la Suisse d'aujourd'hui et évaluent ses chances, ou ses risques, sur l'horizon de l'an 2000.

La brochette de personnalités éminentes, et surtout compétentes, que les *Rencontres Suisses* ont su rassembler ici est garante du niveau élevé de ces analyses et réflexions. De leur diversité aussi. Les auteurs qui ont répondu à notre appel représentent en effet des milieux contrastés et proposent ainsi, chacun portant sa couleur et son expérience, des approches confrontées, singulières, et pourtant complémentaires. De sorte qu'en réalisant cet ouvrage, les *Rencontres Suisses* se montrent fidèles tout à la fois à la vocation qu'indique leur nom, et à l'esprit de 1937 qui voulait rendre solidaires les partenaires sociaux, ouvriers et patrons, et à travers eux la nation toute entière.

Nul doute que si Konrad Ilg et Ernst Dübi, le syndicaliste et le patron qui signèrent la convention du 19 juillet 1937, pouvaient aujourd'hui ouvrir ce livre, ils en seraient bien étonnés. Ils ne représentaient alors que l'un de nos secteurs économiques, celui de l'industrie des machines et de l'horlogerie; et il n'était pas d'emblée évident que leur initiative s'étendrait très vite à presque tous les autres secteurs. Surtout, Ilg et Dübi s'étaient concertés dans le climat qu'avait gravement détérioré la grande crise économique des années trente, donc dans des circonstances conjoncturelles, politiques autant qu'économiques, tout à fait particulières; et s'ils se mirent d'accord sans trop assurer leurs arrières par les lentes procédures de consultations qui sont d'usage en ce pays, c'est qu'ils se savaient sous la pression d'événements déchaînés. Or, la sagesse que leur insuffla ce temps d'exception s'est révélée durable bien au-delà de tout ce qu'il était alors possible d'imaginer. Dans ces cinquante années, à travers la guerre, la reconstruction, la «guerre froide» des années cinquante, la croissance, les secousses de mai 68, la récession, les menaces sur l'environnement, le déplacement des forces de production, des usages de consommation et des valeurs de toutes sortes, le Monde et la Suisse ont plusieurs

fois changé de visages, deux générations se sont succédées aux postes de commande... Et pourtant, l'outil de la paix sociale qu'avaient forgé les deux signataires, dans l'angoisse de la guerre et dans la hâte, mais en bons métallurgistes qu'ils étaient l'un et l'autre, cet outil s'est révélé à l'épreuve de la longue durée. Cet outil qui contribua fortement au salut de la Suisse, puis à sa prospérité presque insolente.

Paix du travail, fragile comme toute paix, sans cesse menacée, remise en question, et pourtant prorogée aussi longtemps que toutes les parties y ont trouvé – et y trouveront encore – leur intérêt bien pesé. Aussi longtemps que le jeu des forces de toutes sortes ne l'aura point rendue surannée. Aussi longtemps surtout que les successeurs d'Ilg, Dübi et leurs compagnons sauront préserver les valeurs que ceux-ci avaient placées au-dessus de toute autre considération.

*

La paix du travail assurée par le respect des conventions collectives repose sur trois conditions au moins: la rencontre et la concertation; la bonne foi des partenaires; et l'art du compromis.

La rencontre n'est point quelque chose qui va de soi, un réflexe automatique. Il y faut une volonté; celle-ci ne s'affirme qu'en fonction d'un intérêt et au terme d'une évaluation. Et la rencontre a besoin d'un cadre, social, moral ou intellectuel. Dübi et Ilg n'ont peut-être pas créé ce cadre; mais leur volonté, comme l'évaluation à laquelle ils étaient parvenus l'un et l'autre, ont réussi à l'aménager en vue d'autres rencontres, parallèles ou ultérieures. Leurs successeurs patronaux et syndicaux, reprenant périodiquement l'évaluation, ont entretenu envers et contre tout la volonté de rencontre. Quoi qu'il puisse arriver, on souhaite qu'elle se maintienne. La rencontre n'a cependant de sens, de toute évidence, que si la bonne foi des partenaires est acquise. L'histoire, ancienne ou récente, abonde de rencontres où manqua cette bonne foi, et qui n'apportèrent que désillusions, amertumes, conflits. Les exemples de rencontres «au sommet» animées d'un désir sincère de conclure ont été plus rares; l'événement que nous commémorons en est un. Et la bonne foi qui y présida a survécu, tant bien que mal. Les *Rencontres Suisses*, modestement, y ont contribué. Elles avaient été fondées quelques années après la conclusion des accords de 1937 et sous l'effet de la guerre. Elles voulaient être – et ont été en effet – un de ces cadres de rencontres que je viens d'évoquer et dont le principe est inscrit dans leur nom. Depuis plus de quarante ans, elles font se rencontrer les partenaires sociaux, mêlés à quelques citoyens engagés différemment, autour de questions d'intérêt général. Même dans les moments de tension, de rupture menaçante, elles ont servi à maintenir le contact, à ménager la rencontre, à sauvegarder la bonne foi.

Quant à l'art du compromis, il faut avouer qu'il a moins bonne réputation. Il déçoit les esprits épris d'absolu, il érode les idéaux. Il condamne les utopies. Il n'est pas en faveur auprès des jeunes générations – et on les comprend trop bien: le compromis n'est-il pas une forme d'abdication, une manière d'échec de l'individu qui s'y soumet? Or, cet art du compromis, la Suisse le pratique avec une virtuosité que

nous ne rencontrons guère chez un autre peuple; peut-être est-ce là la source d'une profonde dépolitisation de notre mentalité et la raison de notre abstentionnisme. Pourtant, cet art du compromis, il nous est inculqué par nos structures singulières, par la longue expérience de notre histoire. Un pays de montagnes et de plaines, de religions séparées, de cultures contrastées, de langues différentes; un pays qui multiplie les centres de gravité de sa société et de son économie et les centres de décision de ses choix politiques; un pays formé par adhésions successives à un système de solidarités variées et demeuré viscéralement attaché à son fédéralisme: un tel pays n'a pu survivre qu'à coup de compromis. Que nous l'apprécions ou non, il reste voué à ce mode de consensus – si décevant puisse-t-il paraître, ou si peu stimulant. Mais de compromis intelligents. C'est-à-dire aptes à assurer malgré tout le minimum de cohérence et d'harmonie dont un peuple a besoin pour assurer sa liberté. Toute notre histoire – ou tous les succès relatifs qui la jalonnent – sont des compromis, du Grütli au consensus des partis gouvernementaux actuels, en passant par le covenant de Stans, les paix de Kappel, la Constitution de 1848, et j'en passe. Avec, parmi eux et en place d'honneur, les accords – le compromis de 1937.

*

La paix du travail – un produit ainsi marqué du signe de l'arbalète, «made in Switzerland». Alors, est-il exportable?

La question semble incongrue, et pourtant... D'abord, les principes qui animent cette paix ont donné leurs preuves de rationalité, d'efficacité et de mesure, objectifs qui ne sont pas réservés à un pays géographiquement délimité mais poursuivis par toutes les sociétés désireuses d'assurer leur bien-être. Mieux encore, ces principes transcendent les idéologies, du moins celles qui sont ouvertes et tolérantes; ils ouvrent un champ de concertation – de rencontres, une fois de plus – entre les pensées libérales et socialistes; c'est-à-dire les deux courants les plus influents qui s'affrontent en Occident depuis maintenant un siècle et demi.

Mais encore: tôt ou tard – et sous quelque forme que ce puisse être, mais qu'il faudra définir très vite, intégration ou association –, la Suisse va lier son destin à celui d'une Europe dont elle est de toute façon le centre géographique et qu'elle ne peut donc regarder de loin... Notre paix du travail s'en trouvera inévitablement affectée. Et la seule sauvegarde que nous puissions envisager, c'est bien d'en proposer la logique et le modèle à nos partenaires. Cela peut renforcer notre position; cela doit contribuer à l'harmonie sociale et à la puissance économique de l'Europe, comme telle, face à ses concurrents. En fin de compte, l'objet de la paix du travail, c'est la prospérité ou, mieux encore, la liberté.

*

Le devoir d'un président d'association comme les *Rencontres Suisses*, c'est d'animer, puis de remercier ceux qui ont accompli le travail... Pour l'animation, j'ai pris le train en route, à sa dernière station, et c'est donc à mon prédécesseur, le

professeur Roland Ruffieux, et à nos collègues du Comité qu'en revient le mérite. Il ne me reste donc qu'à remercier. Mais remercier avec d'autant plus de chaleur tous ceux qui ont bien voulu courir avec nous l'aventure d'un ouvrage conçu et réalisé dans des délais fort courts, mais avec un profond engagement. Ils sont si nombreux que je ne puis les nommer tous. Le sommaire de l'ouvrage désigne ceux qui y ont contribué de leur plume. Il ne révèle cependant pas que le maître d'œuvre, aussi dynamique que courtois dans l'insistance, est M. Nicolas von der Weid, qui se cache discrètement parmi les auteurs. M. Jean-Pierre Bonny n'a pas seulement composé un chapitre essentiel; il a pris une part active à la réflexion collective qui structura toute l'entreprise. Qu'ils soient assurés de la gratitude des *Rencontres Suisses* et, je n'en doute pas, des lecteurs que trouvera ce livre. Il ne les trouverait pas non plus sans quelques «sponsors» dont l'intérêt généreux nous a permis d'aboutir. Et je n'aurai garde d'oublier le Secrétaire général des *Rencontres Suisses*, M. Denis Burnand, à l'intervention de qui les miracles deviennent possibles. Ni tous les groupes d'études dont le travail a nourri plusieurs des essais ici rassemblés.

Puisse ce livre être un hommage aux initiateurs de la Paix du travail; un encouragement à ceux qui aujourd'hui la défendent; une raison d'espérer pour ceux qui animeront la société à venir.